



Semence Nature :
Producteur de semences
de plantes sauvages locales

SEMENCE NATURE
4, bis rue des Isards
65200 Bagnères de Bigorre

06 10 45 55 64
contact@semence-nature.fr
www.semence-nature.fr

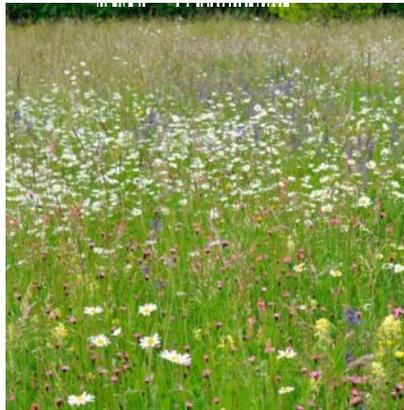
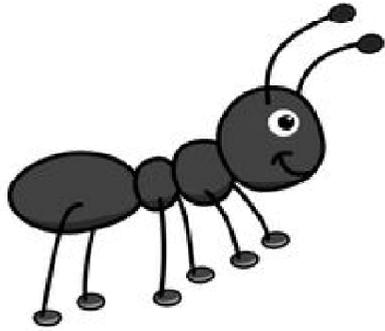
SEMENCE NATURE
4, rue du pigeonier
16240 Villiers le Roux

Semence Nature en quelques mots

- ❁ entreprise de 3 ans ;
- ❁ 1 site de production et tri en Charente (3 ha actuellement) ;
- ❁ 1 site de tri, stockage et conditionnement dans les Hautes-Pyrénées ;
- ❁ 5 agriculteurs multiplicateurs sous contrat (2 ha) ;
- ❁ 75 % de la production est en agriculture biologique
- ❁ 30 espèces multipliées sur 3 régions d'origine ;
- ❁ Prospection, récolte de semences et production de plants sous contrat ;
- ❁ Récolte de semences en mélange
- ❁ Etudes et expertises



Production de semences de plantes sauvages : un travail de fourmis ...



Milieu naturel, plus
de 200 pieds pour
une espèce
donnée



Récolte sur au
moins 50 pieds et
sur maxi 25% de
la ressource



Séchage à plat



Tri manuel

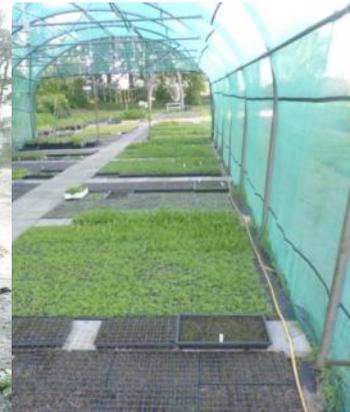
Production de semences chez le multiplicateur



Production de semences chez le semencier



Mais ...



Et ...

Année 1 : récolte

Quelques
grammes

Année 2 : prémultiplication

0,5 à 2 kg

Année 3 : multiplication

1 à 3 kg/are

Année 4 : commercialisation



Tout est possible ... ou presque !



Mais pour bien démarrer, il faut prévoir, intégrer, solliciter les experts et producteurs de semences

Projet VITiculture et POLLinisateurs (VITIPOLL)

« Aménagement de bandes fleuries favorables aux pollinisateurs à partir de semences locales pour le développement multi-acteurs de la TVB à l'échelle d'une AOC viticole »

Initiative :



Soutien financier :



Animation et mise en œuvre technique :



Paysages & Biodiversité



Et sensibiliser !



Distribution de kit de fleurissement pour les trottoirs (gratuit)

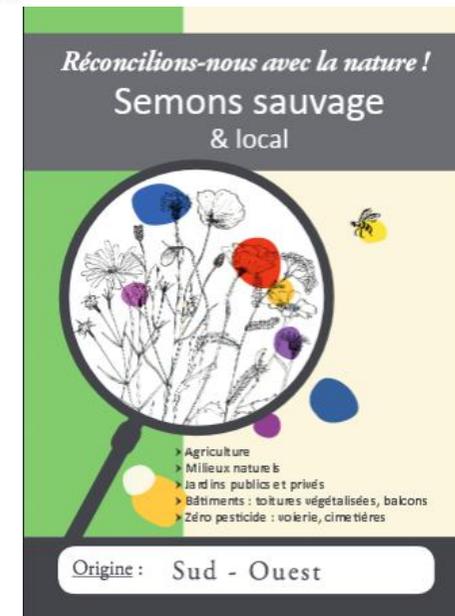
Recevez votre **kit de fleurs sauvages gratuitement** en vous inscrivant sur le site de la CCM.



Depuis le **1^{er} janvier 2017**, les communes ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires sur certains espaces publics et au **1^{er} janvier 2019**, ces produits seront interdits à la vente pour les particuliers.

Alors pour vous accompagner dans cette démarche tout en embellissant nos communes, la Communauté de Communes de Montesquieu vous propose de participer gratuitement à une opération de fleurissement, en semant devant chez vous, sur votre trottoir, un mélange de fleurs sauvages locales.

Les graines de ce mélange sont pour la plupart **labellisées « végétal local »**. Ce nouveau label indique que les graines contenues dans le sachet sont **issues de fleurs sauvages récoltées localement**.



Pour quelles utilisations ?

Agriculture : bandes enherbées, jachères, prairie

Aménagements : ZAC, voieries, infrastructures...

Villages et villes : pieds de mur, cimetière, terre plein, parcs, délaissés,



Pour quels acteurs ?

- 🌸 les Collectivités territoriales ;
- 🌸 Les aménageurs ;
- 🌸 La profession agricole ;
- 🌸 Les gestionnaires d'espaces ;
- 🌸 les sylviculteurs.



Pour les pollinisateurs et les auxilliaires



Pour mieux intégrer les aménagements



Des plantes sauvages en ville !



Crédit photo : Bordeaux Métropole



Pour des cimetières végétalisés

Source : ecowal



Pour limiter les risques d'invasion

Proposer une alternative aux graminées exotiques utilisées dont certaines sont aujourd'hui déjà reconnues comme envahissantes

(http://s614510234.onlinehome.fr/wp-content/uploads/2016/02/JEVI-2016-Nassella-tenuissima-01092016_propre_final.pdf)



Parmi les nombreuses espèces de graminées de la flore locale, nul doute que certaines peuvent embellir les terres pleins tout aussi bien que leurs cousines de contrées plus lointaines !

Quelles espèces?

Achillea millefolium	1,40
Agrimonia eupatoria	0,50
Anthriscus sylvestris	1,00
Campanula rotundifolia	0,20
Centaurea cyanus	3,00
Centaurea jacea	3,50
Centaurea scabiosa	2,00
Daucus carota	1,50
Galium album	2,00
Galium verum	0,50
Heracleum sphondylium	2,00
Hypericum perforatum	2,30
Hypochoeris radicata	0,80
Knautia arvensis	2,00
Leontodon autumnalis	0,20
Leontodon hispidus	1,00
Leucanthemum ircutianum/vulgar	3,30
Lotus corniculatus	1,50
Lychnis flos-cuculi	2,00
Medicago lupulina	1,00
Papaver dubium	1,50
Pimpinella saxifraga	1,00
Plantago lanceolata	2,50
Plantago media	0,50
Primula veris	0,50
Prunella vulgaris	2,00
Ranunculus acris	1,00
Rumex thyrsoiflorus	1,00
Sanguisorba minor	2,50
Silene vulgaris	2,50
Tragopogon pratensis	2,50
Vicia cracca	0,80
	50,00

Page 1



Des aménagements évolutifs



Mélange prairie fleurie en première année, les annuelles dominent - Grand-Leez (ECOWAL ©)



Merci



**Production et vente
de semences
sauvages locales**



**SEMENCE NATURE - Lionel GIRE
27, chemin du col de Saucède
65200 LABASSERE**

**06 10 45 55 64
contact@semence-nature.fr
www.semence-nature.fr**